

PAR COURRIEL

Fédération Guinéenne de Football

Mr. Maurice KOIVOGUI

Secrétaire Général

feguifoot2017@gmail.com

Zurich, le 2 mars 2021

Décisions et procédures concernant Monsieur Amadou Diaby

Monsieur,

Nous avons appris que selon vos textes pertinents et applicables, toutes les décisions prises à l'encontre de Monsieur Amadou Diaby et les procédures en cours ont été annulées par le président de la Commission d'éthique de la Fédération Guinéenne de Football (ci-après : FGF).

Nous prenons acte que, par conséquent, Monsieur Amadou Diaby, est réintégré dans ses fonctions de vice-président de la FGF et que la FIFA peut maintenant au besoin correspondre avec lui comme avec n'importe quel membre des organes de la FGF.

En vous remerciant de votre collaboration et nous réjouissant de la sérénité retrouvée au sein de la famille du football guinéen, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

FIFA



Véron Mosengo-Omba

Directeur de la division Associations membres

Copie : - CAF

- Mr. Jean Samuel Leuba, Avocat